



SÉMINAIRE ASDM-ÉDUCATION NATIONALE. À OBERNAI, IL EST QUESTION DE L'ÉVOLUTION DES FORMATIONS

C'EST À OBERNAI, EN ALSACE, QUE LE LYCÉE DES MÉTIERS PAUL-ÉMILE VICTOR ACCUEILLAIT LES 9 ET 10 NOVEMBRE LE SÉMINAIRE BIENNAL CONCERNANT LES BRANCHES PROFESSIONNELLES DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET L'ÉDUCATION NATIONALE. Le thème de cette édition portait sur la rénovation de la voie professionnelle avec le titre ambitieux « école entreprise, mêmes combats ».

Environ 130 participants représentant les syndicats, les professionnels, le corps des enseignants et de l'inspection, ainsi que les partenaires des filières, ont participé à l'édition 2011 du séminaire organisé conjointement par l'ASDM, l'Association des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels (cf. encadré), et l'Éducation Nationale. Cette année, la réunion s'est déroulée dans l'enceinte du lycée des métiers Paul-Émile-Victor à Obernai, dans le Bas-Rhin. Cette rencontre bien rodée permet aux professionnels des entreprises et au monde de l'éducation de faire le point sur les besoins en formation. Céline Perraudin, chargée de mission à l'ASDM, a dans un premier temps présenté au public les actions de l'association et notamment les nouveautés du site Internet www.maintenancedesmatériels.com qui fait la promotion de la profession auprès des jeunes étudiants à la recherche d'un métier. Elle a aussi présenté la nouvelle campagne de communication accompagnant la refonte de ce site et consistant en la création de deux affiches, un flyer et une plaquette. Ces documents sont tenus à la disposition des établissements de formation et leur permettront lors de leurs manifestations (journées portes ouvertes, salons...) de présenter les formations et les métiers aux jeunes collégiens en recherche d'orientation.



Le séminaire école-entreprise organise tous les deux ans par l'ASDM et l'Éducation nationale permet aux différents intervenants, qu'ils soient représentants de la filière ou du monde de la formation, de faire le point sur leurs pratiques.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du bac pro et du Concours général des métiers, Jean-Luc Lorrain, a de son côté dressé un état des lieux des formations en maintenance des matériels. En date de la dernière rentrée, 162 établissements dont 65 publics proposent au moins une formation (CAP, bac pro, BTS). Jean-Luc Lorrain note que les effectifs sont en légère hausse avec un total de 6 500 élèves. Pour lui, le Concours général des métiers contribue de manière importante à la revalorisation de l'image du secteur auprès des jeunes.

L'évolution des métiers fait changer les méthodes d'enseignement

Les métiers de la maintenance du matériel

dans les trois filières représentées dans l'ASDM évoluent fortement ces dernières années avec non seulement l'introduction de nouvelles technologies mais aussi la nécessaire utilisation de nouveaux moyens pour assurer leur exercice (informatique, Internet...). Ces différents éléments qui s'imposent dans l'univers technique des entreprises doivent également se retrouver dans les enseignements prodigués au sein des établissements et dans les différentes évaluations. On parle ainsi d'introduire la notion de développement durable dans les compétences. Les méthodes d'évaluation changent également avec le contrôle en cours de formation (CCF) qui devient un élément clé pour la communication technique tandis que la gestion et la prévention de la santé et de la sécurité passent en épreuves séparées, aussi en CCF, avec un coefficient 1.

L'inspecteur Jean-Luc Lorrain et Jean-Marc Abline, chef d'entreprise dans le machinisme agricole et chargé de mission au Sedima, ont aussi informé le public des avancées dans la rénovation du BTS agroéquipement engagée depuis la fin 2010. Ils ont notamment précisé qu'un changement interviendrait dans l'intitulé du diplôme de l'Éducation nationale pour apporter plus de lisibilité et éviter les confusions avec les formations émanant du ministère de l'Agriculture. Le BTS rénové devrait être opérationnel à la rentrée 2013. Dans la mouvance du Grenelle de l'environnement, le ministère de l'Éducation nationale s'est aussi engagé à prendre en compte le développement durable dans certains référentiels. Dans la filière de la maintenance des matériels, ceci devrait se traduire par des changements dans domaines suivants : gestion des déchets, nuisances, recyclage (pièces, batteries, pneumatiques, fluides...), prévention (santé, sécurité, environnement) et habilitations, organisation du travail, conduite intelligente et aide à la conduite, dépollution et gestion des énergies.

L'ASDM

Promouvoir les métiers de la maintenance des engins

Créé en 2002 par la branche professionnelle de la maintenance des matériels, l'ASDM regroupe les organisations professionnelles représentatives des métiers de la maintenance des matériels agricoles, parcs et jardins, TP et manutention (Sedima, SMJ, Fnar, DLR). L'association est signataire de la convention de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et le collecteur de la taxe d'apprentissage de la branche. Elle compte environ 5000 entreprises et 68000 salariés, dont 40000 sont affectés au service technique sur tout le territoire français, pour un chiffre d'affaires de près de 18 milliards d'euros. L'objectif premier de l'ASDM est de promouvoir et développer les formations en maintenance des matériels, en faisant découvrir l'ensemble des métiers de la branche.

Elle accompagne financièrement les 150 lycées et CFA formant à la maintenance des matériels et met en œuvre des actions de promotion et de pédagogie.

Sécurité: adaptation du bac pro avec les habilitations

Face aux exigences européennes en matière de sécurité, le bac pro maintenance des matériels doit s'adapter, comme l'ont expliqué Laurent Théveny, le délégué à l'enseignement de l'INRS, Sébastien Level, responsable du service Conseil risques sécurité environnement et mesures du Bureau Véritas et Jean-Luc Lorrain. Ils ont pointé l'importance de la sécurité au sein de l'établissement et celle de son outil de référence, qui est le document unique, où sont évalués les risques. Ils ont aussi insisté sur le fait que le jeune doit être formé spécifiquement et habilité pour utiliser certains matériels ou outils. Il a notamment été question de la conduite en sécurité (Caces), de l'habilitation électrique, des fluides frigorigènes. Au final, il semble qu'une semaine prise sur les 22 semaines de formation en milieu professionnel soit la solution pour permettre au jeune de passer ces habilitations, qui seront ensuite nécessaires dans l'exercice de son métier.

Olympiades des métiers: une vitrine pour le grand public

Stéphane Battais, chef de travaux du lycée professionnel Alfred-Kastler, de



Cent trente participants se sont déplacés au séminaire d'Oberrnai au lycée Paul-Emile-Victor les 9 et 10 novembre

riels soit bien représentée dans les prochaines éditions de la compétition. En clôture du séminaire, Jacques Perrin,

Dourdan (Essonne), est intervenu sur le sujet des Olympiades des métiers. Cette organisation dans laquelle la filière vient de faire son entrée (cf. notre article paru dans l'édition de mars 2011) est un outil de valorisation et de promotion de la profession à l'échelle européenne. Les candidats sélectionnés au niveau régional puis invités à se surpasser lors d'une grande finale nationale. Les meilleurs sont ensuite désignés pour représenter la France au niveau européen. S'agissant d'épreuves ouvertes au grand public, les Olympiades des métiers constituent une belle vitrine médiatisée qui permet aux futurs étudiants de mieux appréhender les formations du secteur. Il semble donc que la profession veuille poursuivre cette expérience et qu'elle fera en sorte que la discipline de la maintenance des maté-

inspecteur général de l'Éducation nationale en charge de la filière a animé une table ronde organisée entre des formateurs et des chefs d'entreprise sur le thème: « s'exprimer pour faire avancer nos formations ». Ce débat a permis de préciser à tous que le jeune reste au cœur de toutes les attentions mais aussi que l'organisation est plus que nécessaire dans les relations entre les différents intervenants des mondes de l'entreprise et de l'éducation, particulièrement dans le cadre des 22 semaines de stage.

**Philippe Montiel,
Jean-Paul Roussennac**

■ PAGE COORDONNÉE PAR LE

